



---

## CAHIER DE PARTICIPATION

Assemblée générale  
8 avril 2015

---

### Ordre du jour :

1. Grève
  1. État de la situation
  2. Reconduction
  3. Plan d'action
2. Élections
3. Avis de motion
4. Varia
5. Fermeture

Ce cahier de participation a été préparé conjointement par le conseil exécutif et le conseil de grève de l'ADEESE. Tout membre désirant y ajouter des éléments est libre de le faire en écrivant à l'adresse suivante : [coordination@adeese.org](mailto:coordination@adeese.org). Il sera mis à jour régulièrement jusqu'à l'assemblée générale elle-même. Sachez que ce cahier est un outil facilitant la participation. Les membres de l'assemblée peuvent proposer les propositions inscrites, ou non. Il est également possible de proposer tout autre libellé, non indiqué ici, si désiré.

---

*0.1 Considérant la nécessité de permettre à l'ensemble des membres de discuter librement lors de cette assemblée générale;*

*Considérant l'injonction accordée à l'UQAM le 1 avril 2015;*

*Que l'ensemble des discussions lors de cette assemblée générale soit faite à huis clos;*

*Que seules les décisions soient rendues publiques.*

*0.2 De procéder par vote secret sur le vote de grève*

1. Grève
  1. État de la situation

*1.1.1 Que le conseil exécutif fasse une présentation de 15 minutes sur l'état des lieux de la mobilisation.*

2. Reconduction

*1.2.1 Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur la reconduction de la grève à l'ADEESE.*

-----  
*1.2.2 Considérant l'injonction accordée à l'UQAM en date du 1<sup>er</sup> avril, laquelle injonction mine le droit de grève étudiant ;*

*Considérant les expulsions politiques orchestrées par l'administration de l'UQAM, lesquelles expulsions ont pour objectif de réduire la mobilisation sur le campus ;*

*Considérant que les mesures de répression ci-haut sont contingentes aux demandes formulées par le nouveau Ministre de l'éducation François Blais, demandes aux recteurs d'universités à l'effet de;*

- *maintenir les activités d'enseignement malgré les votes de grève ;*
- *expulser les étudiantes et étudiants pour les activités politiques ;*

*Considérant la campagne de désinformation et de manipulation menée par l'UQAM dans ses communications internes et externes depuis plusieurs semaines, laquelle campagne a permis de justifier les procédures judiciaires et extrajudiciaires ci-haut mentionnées ;*

*Considérant les investissements de plusieurs millions de dollars dans les services de sécurité par l'UQAM, et ce en période de coupures budgétaires ;*

*Considérant la répression que constituent toutes ces mesures et leur entrave à la liberté d'expression et*

*d'association dont se prévalent les associations étudiantes de l'UQAM et du Québec ;*

*Que l'ADEESE reconduise la grève selon les mêmes modalités jusqu'à une assemblée de reconduction ayant lieu le plus tôt possible dans la semaine du 20 avril ;*

*Que l'ADEESE oriente sa grève vers :*

- la défense des principes de liberté d'expression et d'association ;*
- la dénonciation publique de l'injonction de l'UQAM et de la judiciarisation du conflit ;*
- le retrait de tout avis de convocation, présent et à venir, et le rétablissement du statut d'étudiant-e à toute personne exclue par l'administration sans raison valable ;*

*l'appel à la solidarité de toute la société civile pour s'opposer aux administrations et gouvernements répressifs*

-----  
*1.2.3. Que l'ADEESE mette fin à la grève reductible à partir du 8 avril 2015 à 23h59.*

-----  
*1.2.4. Considérant la mobilisation contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard;*

*Considérant les différents votes de reconduction et de non-reconduction tenue dans les derniers jours;*

*Considérant les votes de grèves de syndicats en enseignement et la tenue de ces journées de grève à l'automne;*

*Que l'ADEESE soit en grève jusqu'au dimanche 12 avril 2015 inclusivement et donc que le retour en classe se fasse le lundi 13 avril 2015;*

*Que l'ADEESE produise du matériel d'information sur le retour en classe du lundi 13 avril 2015 et les modalités de retour en classe suivant une grève notamment sur la réouverture et renégociation des ententes d'évaluations;*

*Que l'ADEESE invite ses membres et organise une délégation afin de participer à la manifestation «Contre l'Austérité» du 9 avril 2015 au Carré Saint-Louis;*

-----  
*1.2.5. Considérant la nécessité de continuer la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard;*  
*Considérant les votes de grèves autant dans les associations étudiantes que dans des syndicats de la fonction publique;*

*Que l'ADEESE appelle à une journée de grève sociale le 1<sup>er</sup> mai 2015;*

*Que l'ADEESE soit en grève le 1<sup>er</sup> mai 2015;*

*Que l'ADEESE invite ses membres et organise une délégation afin de participer à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2015.*

-----  
*1.2.6. Considérant la nécessité de continuer la lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard;*  
*Considérant les négociations des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic notamment dans les domaines de l'éducation;*  
*Considérant les mandats de jours de grèves et les plans d'actions adoptés par des syndicats d'enseignants.;*

*Que l'ADEESE continue la mobilisation contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard notamment dans le domaine de l'éducation;*

*Que l'ADEESE continue de créer de liens avec les syndicats dans les domaines d'éducation, de collaborer avec ceux-ci notamment dans leur négociation de convention collective et leur lutte contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard;*

*Que l'ADEESE diffuse et invite ses membres à participer aux actions organisées par la FSE et la FAE;*

*Que l'ADEESE soit en grève lorsque les membres de la FAE et de la FSE sont en grève pour une journée complète et que lors de cette journée les membres de l'ADEESE soient appelés à participer aux actions organisées par la FAE et FSE dans le cadre de cette grève.*

-----  
*1.2.7. Considérant le message intitulé «Le calendrier du trimestre d'hiver 2015 demeure inchangé» envoyé aux doyennes, doyens et directions de département le 07 avril 2015 par la direction de l'UQAM tente de faire peur aux étudiants-es en grève et bafoue la souveraineté des associations étudiantes de l'UQAM dans leur droit de recourir à la grève comme moyen de pression;*

*Considérant le message intitulé «Informations relatives à la validation des sessions en cas de grève ou de levée de cours» envoyé à l'ensemble de la communauté uqamienne le 27 février 2015 par Diane L. Demers, Vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante, indiquait clairement les principes d'aménagement possible dans*

*le calendrier scolaire ayant été adopté au fil du temps par la Commission des Études;*  
*Considérant qu'il est du ressort de la Commission des études de prendre les décisions concernant le calendrier scolaire et que celle-ci n'a jamais été consultée sur le sujet;*  
*Considérant que les résolutions 2008-CE-11032, 2009-CE-11228, 2012-CE-11993 de la Commission des Études ont balisé les mesures de validation d'une session qui aurait été perturbé par une grève;*  
*Que l'ADEESE dénonce cette tentative de l'UQAM de faire peur aux étudiants-es afin d'influencer leur décision en vue des votes de reconduction de grève;*  
*Que l'ADEESE rappelle à l'administration de l'UQAM qu'elle ne peut s'octroyer des pouvoirs qui ne sont pas les siens comme bon lui semble;*  
*Que l'ADEESE rappelle à l'administration de l'UQAM que notre université possède des instances décisionnelles et qu'elle se doit de les respecter;*  
*Que l'ADEESE appelle à une rencontre de l'ensemble des syndicats et associations étudiantes de l'UQAM afin de s'organiser collectivement contre l'administration de l'UQAM qui tente d'outre passer les instances établies dans notre université.*

-----

### 3. Plan d'action

*1.3.1. Considérant le blocage de l'UQAM du 30 mars 2015;*  
*Considérant l'injonction accordée à l'UQAM le 02 avril 2015;*  
*Considérant la souveraineté associative que l'ADEESE possède et doit faire respecter;*  
*Considérant le droit acquis des associations étudiantes de faire la grève;*

*Que l'ADEESE appelle ses membres à réfléchir sur la légifération du droit de grève étudiant afin d'en discuter dans une assemblée subséquente;*  
*Que l'ADEESE rappelle que l'UQAM doit reconnaître la souveraineté des différents syndicats et associations étudiantes dans l'ensemble de leur décision;*  
*Que l'ADEESE dénonce le blocage de l'UQAM du 30 mars 2015 et rappelle qu'elle n'a en aucun cas participé à l'organisation de ce dernier;*  
*Que l'ADEESE utilise ses ressources afin de défendre l'association et ses administrateurs qui ont été ciblés par l'injonction de l'UQAM;*  
*Dans la mesure que l'UQAM entreprend des démarches afin d'obtenir une injonction interlocutoire et/ou une injonction permanente :*  
*Que l'ADEESE s'organise avec les autres associations nommées dans l'injonction afin de se défendre contre celle-ci;*  
*Que l'ADEESE utilise ses ressources afin d'empêcher l'obtention d'une injonction interlocutoire et/ou une injonction permanente par l'UQAM.*

-----

*1.3.2. Considérant la désaffiliation de l'ADEESE à la FEUQ qui prendra effet le 4 mai 2015;*  
*Considérant le travail effectué présentement par des associations étudiantes afin de créer une nouvelle association nationale;*

*Que l'ADEESE participe aux rencontres travaillant sur la formation d'une nouvelle association nationale;*  
*Que l'ADEESE produise des comptes rendus de ces dites rencontres;*  
*Que l'ADEESE consulte ses membres sur une affiliation à cette association nationale au moment de sa création.*

-----

*1.3.3. Considérant la convocation de neuf étudiants-es devant le comité exécutif de l'UQAM ;*  
*Considérant les pouvoirs extraordinaires attribués au comité exécutif dans cette situation ;*

*Que l'ADEESE dénonce les convocations devant le comité exécutif de l'UQAM de neuf étudiants-es afin de discuter d'une possibilité d'expulsion due à des actions militantes ;*  
*Que l'ADEESE dénonce l'usurpation du comité exécutif de l'UQAM en lui attribuant des pouvoirs qui ne sont pas les siens ;*  
*Que l'ADEESE travaille en collaboration avec les autres associations et syndicats pour créer une mobilisation afin de dénoncer et de faire abandonner par l'UQAM les démarches d'expulsion contre les neuf étudiants-es.*

-----

*1.3.4. Que dans le cas où cela pourrait mener à une perte de quorum, que l'ADEESE encourage ses représentants-es à boycotter les instances de l'université pour faire pression sur celle-ci.*

